Artistes conteur·euse·s de cérémonies laïques

CHARTE ET ENGAGEMENTS

NOUS SOMMES DES ARTISTES

Nous sommes des artistes de la parole, auteur·ices, engagé·es dans une pratique vivante des littératures orales et écrites : conte, chant, poésie. Nous créons et jouons des spectacles depuis plusieurs décennies.

Dans de nombreuses cultures, les conteur·euse·s étaient appelé·es pour les cérémonies. Ils et elles avaient une fonction sociale et rituelle dont nous avons commencé à sentir le manque dans notre pratique professionnelle, en même temps qu'elle nous apparaissait essentielle.

Nous avons par ailleurs constaté qu'il manquait aussi parfois aux cérémonies laïques une dimension poétique et symbolique. Or, toute forme d'art est issue de la rencontre avec le mystère de nos existences.

C'est à l'intersection de ces manques que nous nous sommes retrouvé·es, avec la conviction qu'être artiste, c'est tisser des liens entre l'individuel et le collectif et permettre une relation avec l'invisible et l'indicible. Nous souhaitons renouer avec la présence rituelle de l'art en faisant circuler les mots, les histoires et les chants entre les vivants, les absents et les générations.

C'est donc bien en tant qu'artistes que nous proposons d'intervenir au cours de funérailles laïques. Nous nous adressons à ceux et celles pour qui la religion ne fait pas sens mais qui éprouvent néanmoins le besoin de rituel et de parole symbolique. Plutôt que d'imiter les formes religieuses, nous proposons de mettre notre créativité et notre art au service de cérémonies qui ressemblent au défunt et à ses proches.

NOS ENGAGEMENTS

Tout d'abord et principalement, nous nous engageons à honorer les morts et à accompagner les vivants dans la séparation. Pour cela, de notre place, nous nous engageons à aider les endeuillé·es à imaginer des funérailles consolantes, réparatrices, auxquelles chacun·e se sente autorisé·e à participer.
Nous ne sommes ici ni maîtres de cérémonie funéraire, ni thérapeutes, ni représentants d'aucune religion.
Nous ne venons pas faire un spectacle.
Nous ne nous substituons pas aux officiant·es des pompes funèbres : nous intervenons dans le cadre de la cérémonie qu'ils et elles conduisent.
Nous nous engageons à respecter les croyances et les souhaits des proches.
Nous ne donnons pas de conseil et ne prétendons ni savoir ni dire ce qu'il faut éprouver ou non.

EN PRATIQUE

Nous croisons la voix des familles à celles des poètes. Selon les circonstances et les souhaits des proches, nous pouvons :

- Composer une biographie poétique des absents.
- Accompagner les proches dans l'écriture, la lecture et/ou le choix de textes.
- Proposer des chansons et chanter celle de leur choix.
- Raconter des contes autour du deuil et de la mort ou des récits mythologiques.

Collectif Funérailles - Anne-Gaël Gauducheau, François Godard et Karine Mazel

1er novembre 2026